

MEDIAPOST DISTRIBUTEURS

GARANTIES FRAIS MEDICAUX sous déduction de la Sécurité Sociale		BASE Collectif et obligatoire Montant des prestations (sous déduction des prestations de la sécurité sociale)	OPTION 1 Collectif et facultatif Montant des prestations (sous déduction des prestations de la sécurité sociale)	OPTION 2 Collectif et facultatif Montant des prestations (sous déduction des prestations de la sécurité sociale)	Surcomplémentaire à adhésion facultative (accessible aux adhérents à l'Option 2)
SOINS DE VILLE					
Honoraires Médicaux					
Médecins Généralistes	Adhérent au DPTAM	100% BR	120% BR	150% BR	
	Non adhérent au DPTAM	100% BR	100% BR	130% BR	
Médecins Spécialistes	Adhérent au DPTAM	120% BR	200% BR	250% BR	
	Non adhérent au DPTAM	100% BR	180% BR	200% BR	
Analyses et examens de laboratoires		100% BR	120% BR	150% BR	
Honoraires Paramédicaux - Auxiliaires Médicaux		100% BR	100% BR	100% BR	
Actes d'imagerie et de radiologie	Adhérent au DPTAM	100% BR	120% BR	150% BR	
	Non adhérent au DPTAM	100% BR	100% BR	130% BR	
Actes de Chirurgie et Actes techniques médicaux	Adhérent au DPTAM	120% BR	120% BR	150% BR	
	Non adhérent au DPTAM	100% BR	100% BR	130% BR	
Transport		100% BR	100% BR	100% BR	
HOSPITALISATION MEDICALE ET CHIRURGICALE ET MATERNITE					
Frais de Séjour	Secteur conventionné	100% BR	200% BR	250% BR	
	Secteur non conventionné	100% BRR	200% BRR	250% BRR	
Honoraires	Adhérent au DPTAM	150% BR	200% BR	250% BR	
	Non adhérent au DPTAM	130% BR	180% BR	200% BR	+300% BR
	Secteur non conventionné	100% TA	200% TA	200% TA	
Forfait journalier		100% FR du forfait en vigueur	100% FR du forfait en vigueur	100% FR du forfait en vigueur	
Transport		100% BR	100% BR	100% BR	
Chambre particulière par jour		30€ par jour (*)	60€ par jour (*)	80€ par jour (*)	
Frais d'accompagnant par jour		30€ par jour (limité à 20 jours pour les enfants entre 12 et 18 ans)	45€ par jour (limité à 20 jours pour les enfants entre 12 et 18 ans)	60€ par jour (limité à 20 jours pour les enfants entre 12 et 18 ans)	
MEDICAMENTS					
- Médicaments pris en charge par la SS remboursés à 65% ou 100%		100% BR	100% BR	100% BR	
- Médicaments pris en charge par la SS remboursés à 15% ou 30%		100% BR	100% BR	100% BR	
- Médicaments prescrits non pris en charge par la SS		Néant	20€ par an	40€ par an	
DENTAIRE					
- Soins conservateurs y compris inlay / onlay		100% BR	120% BR	150% BR	
100% SANTE : Prothèses dentaires					
Prothèses dentaires entrant dans le cadre du panier de soins 100% Santé sans reste à charge pour l'assuré		Remboursement Intégral dans la limite des Honoraires Limites de Facturation (HLF)	Remboursement Intégral dans la limite des Honoraires Limites de Facturation (HLF)	Remboursement Intégral dans la limite des Honoraires Limites de Facturation (HLF)	
Prothèses dentaires Hors 100% Santé (Panier RAC Maîtrisé et Panier Libre)					
Prothèses dentaires prises en charge par la SS dans le cadre du Panier RAC Maîtrisé (****)		150% BR dans la limite de 2 par ou 200€/an (au-delà du plafond 125% BR) dans la limite des HLF(***)	250% BR dans la limite des HLF(***)	300% BR dans la limite des HLF(***)	
Prothèses dentaires prises en charge par la SS dans le cadre du Panier Libre		150% BR dans la limite de 2 par ou 200€/an (au-delà du plafond 125% BR)	250% BR	300% BR	
Prothèses dentaires non prises en charge par la SS					
Prothèses dentaires non prises en charge par la SS		161,25€ dans la limite de 2 par ou 200€/an (au-delà du plafond 125% BR)	268,75€ par prothèse	322,50€ par prothèse	
Orthodontie					
- Orthodontie prise en charge par la SS		150% BR	200% BR	250% BR	
- Orthodontie non prise en charge par la SS		Néant	Néant	200% BRR	
Implantologie non prise en charge par la SS					
Implants dentaires - forfait par an (pose de l'implant et du faux moignon)		Néant	150€ par an	300€ par an	
OPTIQUE					
100% SANTE : Equipement Optique (Verres et Monture)					
Verres de Classe A (la paire) sans reste à charge pour l'assuré		Remboursement Intégral dans la Limite des Prix Limites de Vente	Remboursement Intégral dans la Limite des Prix Limites de Vente	Remboursement Intégral dans la Limite des Prix Limites de Vente	
Monture de Classe A sans reste à charge pour l'assuré		Remboursement Intégral dans la Limite des Prix Limites de Vente	Remboursement Intégral dans la Limite des Prix Limites de Vente	Remboursement Intégral dans la Limite des Prix Limites de Vente	
Prestations d'appairage sans reste à charge pour l'assuré		Remboursement Intégral dans la Limite des Prix Limites de Vente	Remboursement Intégral dans la Limite des Prix Limites de Vente	Remboursement Intégral dans la Limite des Prix Limites de Vente	
Equipement Optique Hors 100% Santé					
Un équipement de 2 verres de Classe B + 1 monture de Classe B					
- avec 2 verres simples (a)		200€ (dont 100€ maxi pour la monture)	200€ (dont 100€ maxi pour la monture)	300€ (dont 100€ maxi pour la monture)	
- avec 2 verres complexes (c)		220€ (dont 100€ maxi pour la monture)	250€ (dont 100€ maxi pour la monture)	370€ (dont 100€ maxi pour la monture)	
- avec 2 verres très complexes (f)		220€ (dont 100€ maxi pour la monture)	250€ (dont 100€ maxi pour la monture)	370€ (dont 100€ maxi pour la monture)	
- avec 1 verre simple et 1 verre complexe (b)		210€ (dont 100€ maxi pour la monture)	225€ (dont 100€ maxi pour la monture)	335€ (dont 100€ maxi pour la monture)	
- avec 1 verre simple et 1 verre très complexe (d)		210€ (dont 100€ maxi pour la monture)	225€ (dont 100€ maxi pour la monture)	335€ (dont 100€ maxi pour la monture)	
- avec 1 verre complexe et 1 verre très complexe (e)		220€ (dont 100€ maxi pour la monture)	250€ (dont 100€ maxi pour la monture)	370€ (dont 100€ maxi pour la monture)	
En cas de choix d'une monture en classe A et de verres en classe B, le prix de la monture (30€) sera déduits des forfaits ci-dessus, Renouvellement des verres et monture selon dispositions réglementaires					
Lentilles prises en charge par la SS (y compris jetables)		50€ tous les 2 ans	100€ par an	150€ par an	
Lentilles non prises en charge par la SS (y compris jetables)		50€ tous les 2 ans	100€ par an	150€ par an	
MATERIEL MEDICAL					

Matériel médical				
Appareillage remboursé par la Sécurité Sociale (hors dentaire et auditif)	100% BR	150% BR	200% BR	
Orthopédie	100% BR	150% BR	200% BR	
AIDES AUDITIVES				
Jusqu'au 31.20.2020				
Aides auditives de Classe 1 et 2 (y compris accessoires, piles et entretien pris en charge par la Sécurité Sociale)	120% BR	170% BR	250% BR	
A partir du 01.01.2021				
100% SANTE : Aides auditives				
Aides auditives de Classe 1 entrant de le cadre du Panier de Soins 100% Santé sans reste à charge pour l'assuré	Remboursement Intégral dans la Limite des Prix Limites de Vente	Remboursement Intégral dans la Limite des Prix Limites de Vente	Remboursement Intégral dans la Limite des Prix Limites de Vente	
Aides auditives remboursées par la SS Hors 100% Santé				
Aides Auditives Hors panier de soins 100% Santé (Appareil de Classe 2 à prix libre)	120% BR (Maxi 1700€ par oreille tous les 4 ans y compris SS)	170% BR (Maxi 1700€ par oreille tous les 4 ans y compris SS)	250% BR (Maxi 1700€ par oreille tous les 4 ans y compris SS)	
Accessoires, piles et entretien pris en charge par la Sécurité Sociale	120% BR	170% BR	250% BR	
Renouvellement des prothèses auditives selon dispositions réglementaires (cf rappel des conditions de renouvellement telles que définies dans la circulaire n° DSS/SD2A/SD3C/SDB/SD5D/2019/116 du 29 mai 2019 relative à la réforme des "contrats responsables")				
AUTRES ACTES				
Cure thermale prise en charge par la SS (traitement et honoraires)	100% BR	100% BR	100% BR	
Cure thermale prise en charge par la SS (transports et hébergement)	100% BR	150€ par an	200€ par an	
Actes de médecine douce non pris en charge par la SS (ostéopathe)	Néant	20€ par séance (max 3 par an)	30€ par séance (Max 3/an)	
Actes de Prévention prévu dans la liste ficée par arrêté du 08/06/2006	100% BR	100% BR	100% BR	
Forfait naissance ou adoption	Néant	100 €	150 €	
ACTES DE PREVENTION				
	100% BR	100% BR	100% BR	
ASSISTANCE				
Assistance	Incluse	Incluse	Incluse	

(*) dans la limite de 60 jours par an en cas d'hospitalisation en service psychiatrie ou en maison de repos

(**) Prix Limite de vente

(***) Honoraires Limite de Facturation

(****) Panier Reste à Charge Maîtrisé

SIGNIFICATION DES ABREVIATIONS UTILISEES DANS LE TABLEAU

BR: Base de emboursement Sécurité Sociale

BRR: Base de emboursement Sécurité Sociale reconstituée

FR: Frais réels